



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 2069

Texte de la question

POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Fromantin, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Jean-Christophe Fromantin. Comme beaucoup hier, en entendant le chef de l'État, nous attendions une clarification de la ligne économique du Gouvernement. S'agit-il de la ligne du ministre des finances, qui, me semble-t-il, prône le respect de la trajectoire de stabilité pour parvenir à cet objectif difficile, mais ô combien essentiel, d'un déficit public à 3 % du PIB, ou bien de la ligne du ministre de l'économie et du redressement productif, lequel a annoncé cette semaine une nouvelle répartition des 50 milliards, avec une dose vers les entreprises, une dose vers les ménages et une dose vers le déficit public ? Je crois que la France n'a pas les moyens de se permettre des désaccords au sein du Gouvernement sur cette question. Je voudrais donc savoir, monsieur le Premier ministre, quelle est la vérité de votre gouvernement en ce qui concerne l'approche économique. Va-t-on dans un sens ou dans l'autre ?

Je m'étonne que le Président de la République, hier, en ouverture de son entretien, se soit réjoui d'une sortie de crise, une crise de la zone euro qui, vous le savez, ne sera résolue que si la France, comme d'autres pays, respecte la trajectoire de stabilité. Il a d'ailleurs lui-même démenti son optimisme en demandant à l'Europe, dans la roue de Matteo Renzi, des éléments pour s'affranchir de cette trajectoire dans laquelle, chers collègues, nous sommes officiellement engagés.

Ma question est donc la suivante : où est la vérité entre ces deux écoles divergentes et incompatibles, celle du ministre de l'économie et celle du ministre des finances ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur certains bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

M. François Rochebloine. Nous réclamons le Premier ministre !

M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget. Monsieur le député, la réduction de nos déficits est une exigence. C'est celle d'un grand pays qui, en tant que tel, doit respecter la parole qu'il a donnée à ses partenaires. C'est une exigence de souveraineté, pour ne pas faire dépendre notre pays de l'humeur des marchés financiers. C'est une exigence d'équité à l'égard des générations qui viendront après nous et n'ont pas à supporter les dépenses qui sont les nôtres. C'est pourquoi le Gouvernement a engagé l'assainissement des finances publiques en 2012. Il a d'ailleurs obtenu des résultats. Le déficit de l'État était de près de 150 milliards d'euros en 2010 ; il a été divisé par deux fin 2013.

Il faut observer une certaine prudence en matière budgétaire. Les recettes publiques fluctuent avec l'activité économique et avec l'inflation. Ces deux facteurs nous pénalisent aujourd'hui. En revanche, nous sommes stricts sur la dépense. Nous avons obtenu en 2013 le taux de croissance des dépenses publiques le plus bas depuis 1998. Nous poursuivons l'effort en 2014, avec 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires en cours d'année. Pour 2015, le Gouvernement a présenté, la semaine dernière, un budget de l'État en forte baisse, avec près de 18 milliards d'euros de dépenses en moins.

Maîtriser la dépense publique, c'est la condition pour poursuivre la réduction du déficit, financer les baisses d'impôts pour les ménages et les baisses de charges pour les entreprises et pérenniser notre service public, qui ne peut être éternellement financé à crédit. Voilà qui devrait pouvoir recueillir l'assentiment de tous : rompre ainsi avec le passé et pouvoir créer le rassemblement que le Premier ministre a évoqué il y a quelques minutes. *(Applaudissements sur certains bancs du groupe SRC.)*

M. François Rochebloine. Merci Bercy !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2069

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2014](#)